

Aux clubs concernés

Les Ponts de Cé, le 11 décembre 2023.

CONVOCAATION
TITRES 1^{ère} PHASE DU CHAMPIONNAT DES JEUNES
SAMEDI 6 JANVIER 2024

Salle Marie-Josèphe HERVE - Parc Marie-Claire Coiffard
ST MACAIRE EN MAUGES - 49450 SEVREMOINE

7h30 : ouverture de la salle

• **D1**

14h00 : finale
CHOLET ACTT 2 contre POMJEANNAIS 1

• **D2**

09h00 : ¼ de finale
ETRICHE-CHAMPIGNE 2 contre BOISSIERE-BOUZILLE 1
(exempts : LA ROMAGNE 1, ST-MELAINE-MOZE 1 et BAUGE 1)
11h30 : ½ finales
14h00 : finale et places 3-4

• **D3**

08h00 : 1/8 de finale
ANDREZE-BEAUPREAU 3 contre POMJEANNAIS 2
CHOLET ACTT 6 contre CANDE 3
BAUNE 2 contre BOUCHEMAINE TTA 2
ST-MELAINE-MOZE 2 contre TIERCE 1
(exempts : MURS-ERIGNE 1, CANDE 2, ANGERS ST-LEONARD 1,
CHACE-DISTRE-VARRAINS 1)
09h00 : ¼ de finale
11h30 : ½ finales
14h00 : finale et places 3-4

Consignes : - le pointage se fait 30' avant le début de la rencontre

- chaque rencontre se dispute sur 2 tables ou le 1^{er} tour en D3 sur 3 tables
- la première équipe arrivée à 6 points (score acquis) gagne
- l'élimination est directe
- les 4 premières équipes sont récompensées
- un 4^{ème} voire un 5^{ème} joueur peut (peuvent) participer au double
- les joueurs doivent obligatoirement avoir le même maillot de club (non blanc) et jouer en short (non blanc)

En cas de forfait, merci de prévenir le Comité avant le 3 janvier 2024.